

par amour de la paix l'empereur se contenta de répondre simplement qu'il veillerait sur eux. Hien avait la suprématie sur tous les États du Si Yu, et en 41, Kouang Wou Ti le nomma « Protecteur général des Pays d'Occident », mais sur le conseil du gouverneur de Touen Houang, ce titre fut changé en celui moins imposant de « Général en chef dépendant des Han, » ce qui excita le ressentiment du roi de So Kiu qui, désireux de se rendre indépendant et d'annexer tous les royaumes d'Occident, donna l'ordre (46) à NGAN, roi de Chan Chan, de couper toutes communications avec la Chine. Ngan refuse, est battu, appelle à son secours les Han et l'empereur, fidèle à sa politique pacifique, se déclare dans l'impossibilité de venir à son aide à ce moment. Abandonnés par les Chinois, Chan Chan et Kiu Che se soumettent aux Hioung Nou. Cependant Hien, par son orgueil et ses cruautés, soulève un mécontentement universel; il est fait prisonnier et mis à mort par son gendre, le roi de Yu T'ien, KOUAN TE (61 ap. J.-C.) qui est obligé de reconnaître la suzeraineté des Hioung Nou. Mais en 86, grâce à PAN TCH'AO, So Kiu retombait sous la domination chinoise.

Les princes de Si Yu, lassés par les Hioung Nou qui les accablaient d'impôts, s'adressèrent à la Chine pour obtenir la nomination d'un Protecteur général, mais l'empereur à peine installé sur le trône, redoutant des complications extérieures, refusa leur demande, heureusement pour le Si Yu ballotté entre les Chinois et les Hioung Nou dont la puissance décroissait de jour en jour. A la mort de Hien, roi de So Kiu (Yarkand), Chan Chan, Yu T'ien (Khotan) et Kiu Che (Tourfan) se partagèrent les autres royaumes qui réussirent d'ailleurs à se reconstituer ensuite. Les Hioung Nou ravagent les quatre circonscriptions de Ho Si : Leang Tcheou, Sou Tcheou, Kan Tcheou et Touen Houang, mais en 73, ils sont écrasés par l'empereur MING qui s'empare de Yi wou lou (Hami); à la suite de cette victoire, les princes du Si Yu, celui de Yu T'ien en tête, reprennent avec la Chine les relations abandonnées depuis l'an 9. L'année suivante, 74 ap. J.-C., l'empereur établissait pour